



Etude Biblique:
Epître aux Galates:
3: 22-29

1

Galates 3: 15-29

22 Mais l'Écriture a tout renfermé sous le péché, afin que ce qui avait été promis fût donné par la foi en Jésus-Christ à ceux qui croient.

Qu'est-ce qui avait été promis?

La bénédiction (en vue du co-héritage avec Christ). Ici l'Écriture fait référence à la Loi (V. 23). La métaphore d'enfermement est intéressante: Le péché demeure en l'homme, la loi ne peut expier le péché. Mais, pourquoi Dieu a-t-il voulu les choses ainsi?

« afin que nulle chair ne se glorifie devant Dieu. Or, c'est par Lui que vous êtes en Jésus-Christ, lequel, de par Dieu, a été fait pour nous sagesse, justice et sanctification et rédemption, afin, comme il est écrit, Que celui qui se glorifie se glorifie dans le Seigneur. » (1 Cor 1: 29-31).

2

Galates 3: 15-29

23 Avant que la foi vînt, nous étions enfermés sous la garde de la loi, en vue de la foi qui devait être révélée.

Ainsi la loi préparait les juifs à la venue de Christ. Le mot garder semble indiquer que la loi avait vocation à préserver quelque chose: l'image du Dieu trois fois saint et/ou l'espérance des juifs.

24 Ainsi la loi a été comme un précepteur pour nous conduire à Christ, afin que nous soyons justifiés par la foi.

La loi révèle Dieu dans sa sainteté absolue et l'homme dans sa dépendance au péché alors que la foi montre Christ en tant que rédempteur parfait réconciliant l'homme avec le père.

3

Galates 3: 15-29

25 La foi étant venue, nous ne sommes plus sous ce précepteur.

L'avènement d'un nouvel ordre spirituel: la grâce et non les œuvres de la loi.

« La foi étant venue ». Était-elle absente avant la venue de Christ? Est-ce l'idée de Paul?

Absolument pas! Plusieurs passages de l'Écriture le montrent:

Héb. 11.1 Or la foi est une ferme assurance des choses qu'on espère, une démonstration de celles qu'on ne voit pas.

Héb. 11.4 C'est par la foi qu'Abel offrit à Dieu un sacrifice plus excellent que celui de Caïn ; c'est par elle qu'il fut déclaré juste, Dieu approuvant ses offrandes ; et c'est par elle qu'il parle encore, quoique mort.

4

Galates 3: 15-29

« Abraham crut à Dieu et cela lui fut imputé à justice » (Rom. 4:3).

« Comment donc lui fut-elle imputée ? Était-ce après, ou avant sa circoncision ? Il n'était pas encore circoncis, il était incirconcis. Et il reçut le signe de la circoncision, comme sceau de la justice qu'il avait obtenue par la foi quand il était incirconcis, afin d'être le père de tous les incirconcis qui croient, pour que la justice leur fût aussi imputée, et le père des circoncis, qui ne sont pas seulement circoncis, mais encore qui marchent sur les traces de la foi de notre père Abraham quand il était incirconcis. » (Rom. 4:10-12).

Avec la venue de Christ, la foi en Christ a été publiquement révélée comme étant le seul moyen par lequel l'homme serait sauvé.

5

Galates 3: 15-29

Quel est donc l'objet de la loi pour le croyant aujourd'hui ?

« nous ne sommes plus sous ce précepteur ». Paul indique ici que la fonction initiale de la loi est révolue mais il ne dit rien du rôle qu'elle pourrait jouer aujourd'hui chez le croyant.

Paul cherche donc à convaincre les Galates que les chrétiens n'ont plus besoin de s'astreindre aux exigences de la loi étant donné que Christ est venu accomplir le but de celle-ci.

« Toute Écriture est inspirée de Dieu, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice, afin que l'homme de Dieu soit accompli et propre à toute bonne œuvre. (2 Tim. 3: 16-17). »

6

Galates 3: 15-29

26 Car vous êtes tous fils de Dieu par la foi en Jésus-Christ ;

Paul rappelle ici aux Galates qu'ils sont fils de Dieu si du moins ils ont placé leur foi en Jésus-Christ. Quel contraste avec la volonté d'être fils d'Abraham par la circoncision !

Qu'est-ce que cela implique d'être fils ?

- Une relation permanente d'amour avec le père
- La confiance dans la provision du père
- Le partage des attributs du père par la présence de son esprit
- L'accès immédiat et direct au père
- Bénéficier de l'héritage du père
- L'attente de la bénédiction du père

7

Galates 3: 15-29

27 vous tous, qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ.

Par le baptême nous revêtons Christ. Par la circoncision les Galates auraient revêtu le judaïsme et seraient engagés à accomplir toute la loi pour leur justification. Par le baptême de Jean il s'agissait de revêtir la tunique de la repentance en vue de croire en celui qui viendrait après lui : Christ.

« Si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature. Les choses anciennes sont passées ; voici, toutes choses sont devenues nouvelles. Et tout cela vient de Dieu, qui nous a réconciliés avec lui par Christ, et qui nous a donné le ministère de la réconciliation. 2 Cor. 5: 17-18. »

8

Galates 3: 15-29

28 Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme ; car tous vous êtes un en Jésus-Christ.

En revêtant Christ nous sommes en (dans) Christ par conséquent nous sommes tous en un seul. Par notre nouvelle nature toutes les distinctions éthiques, sociales, de genre appartiennent à l'ancienne création. C'est une réalité spirituelle dans nos âmes mais pas encore dans nos corps.

Nous attendons la réhabilitation du corps lorsque Le Seigneur viendra.

Exemple: dans l'armée, un corps d'armée est dirigé par un général d'armée. Christ est la tête de l'église qui est son corps.

9

9

Galates 3: 15-29

Comment cette unité entre croyants se manifeste-t-elle?

Par Le Saint-Esprit, car Le même esprit habite en chaque croyant.

« Il y a un seul corps et un seul Esprit, comme aussi vous avez été appelés à une seule espérance par votre vocation ; il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous, et parmi tous, et en tous. » (Eph. 4: 4-6).

L'œcuménisme prôné aujourd'hui est donc un non sens biblique.

10

10

Galates 3: 15-29

29 Et si vous êtes à Christ, vous êtes donc la postérité d'Abraham, héritiers selon la promesse.

Ici postérité au sens de plusieurs descendants. Tous Les descendants physiques ne sont pas nécessairement « Israël ».

Tout croyant est héritier selon La promesse. La promesse d'un héritage est faite à tout croyant: La bénédiction, La justification par la foi. A la différence de La loi elle ne dépend pas de L'homme mais de La grâce souveraine et gratuite de Dieu qui est L'unique assurance de cet héritage.

La promesse faite à Abraham (terre, nombreuse descendance, bénédiction des nations) est spirituellement accomplie en Christ qui en est l'héritier. Si nous appartenons à Christ, mécaniquement nous sommes héritiers selon ce qui avait été promis.

11

11

Galates 3: 22-29. En résumé !

☐ *La Loi a accompli son but avec La venue de Christ: elle a été supplantée par une alliance bien meilleure, celle de La promesse.*

☐ *En tant qu'écriture, La loi mosaïque continue d'instruire et de convaincre sur La sainteté de Dieu, son amour, La moralité et La sainteté de La vie chrétienne.*

☐ *En Christ nous sommes La semence d'Abraham, héritiers non selon La loi mais selon La promesse.*

12

12